

Ne vous informez point ce que je deviendrai.

C'est un solécisme. Il faut absolument ne vous informez pas de ce que je deviendrai. Il était si facile de mettre ne me demandez point ce que je deviendrai, que je soupçonne que du temps de Racine la construction dont il se sert était d'usage. Elle n'en est pas moins incorrecte.

Ne vous figurez point que, dans cette journée, D'un lâche désespoir ma vertu consternée...

On est accablé d'un désespoir, abattu par un désespoir, et l'on n'en est pas consterné. On ne peut être consterné que du désespoir d'autrui : Je l'ai vu dans un désespoir qui m'a consterné.

Et ma bouche et mes yeux, du mensonge ennemis, Peut-être dans le temps que je voudrais lui plaire, Feraient par leur désordre un effet tout contraire.

On ne peut pas dire désordre de ma bouche et de mes yeux. L'intervalle d'un vers rend la faute moins sensible, mais non pas moins réelle.

J'irai, bien plus content et de vous et de moi, Détromper son amour d'une feinte forcée, Que je n'allais tantôt déguiser ma pensée.

Le comparatif plus est séparé du relatif que de manière que la phrase n'est plus française. La construction exacte et naturelle demandait que la phrase fût disposée ainsi : J'irai déromper son amour d'une feinte forcée, bien plus content de vous et de moi, que je n'allais tantôt déguiser ma pensée.

Poursuivez, s'il le faut, un courroux légitime.

On dit suivre le courroux et poursuivre la vengeance. La raison en est simple : suivre le courroux, c'est se laisser mener par lui ; poursuivre la vengeance, c'est courir après pour la trouver. Telle est la différence de ces deux termes, au figuré comme au propre.

Ses yeux ne l'ont-ils point séduit ?

Roxane est-elle morte ?

Séduite ne peut être ici le synonyme de tromper ; il ne l'est jamais que dans le sens moral. J'ai cru le voir : mes yeux m'ont trompé, et non pas mes yeux m'ont séduit. Les yeux de cette femme m'ont fait croire qu'elle m'aimait : ils m'ont trompé, ils m'ont séduit. Tous les deux sont bons.

On pourrait relever d'autres fautes, mais ce sont là les plus graves que j'ai remarquées. On a beaucoup critiqué ces vers :

Croiront-ils mes périls et vos larmes sincères ?

Je ne le blâmerais pas. Je sais bien qu'on ne dit pas des périls sincères ; mais sincères convient au dernier mot, qui est larmes, et cette interposition fait passer le premier. Il y a mille exemples en poésie de cette espèce de licence. Le sens est parfaitement clair : Croiront-ils mes périls véritables et mes larmes sincères ? Voilà ce qu'on dirait en prose, et, en vers, l'affinité des idées de véritables et de sincères fait passer la hardiesse qui favorise la précision sans nuire à la clarté.

Dans ses Lettres, Mme de Sévigné ne tarit pas sur la tragédie de Bajazet. Il est vrai que le rôle de Roxane fut le triomphe de la Champmélle, qu'elle appelait alors et pour cause « ma belle-fille. » Racine, écrit-elle à Mme de Grignan, a fait une tragédie qui s'appelle Bajazet et qui enlève la paille. Vraiment, elle ne va empirando, comme les autres. M. de Tallard dit qu'elle est autant au-dessus des pièces de Corneille que celles de Corneille sont au-dessus de celles de Boyer. Voilà ce qui s'appelle louer. Il ne faut point tenir la vérité captive : nous en jugerons par nos yeux et nos oreilles. — « Nous avons été à Bajazet, dit-elle encore à la même. Ma belle-fille nous a paru la plus miraculeusement bonne comédienne que j'aie jamais vue. Elle surpasse la Desnoillière de cent mille piques, et moi, qu'on croit assez bonne pour le théâtre, je ne suis pas digne d'allumer les chandelles quand elle paraît. Elle est laide de près, et je ne m'étonne pas que mon fils ait été suffoqué par sa présence. Mais quand elle dit des vers, elle est adorable. Bajazet est beau ; j'y trouve quelque embarras sur la fin ; et il y a bien de la passion, mais de la passion moins folle que celle de Bérénice. Je trouve pourtant, à mon petit sens, qu'elle ne surpassera pas Andromaque. »

Lorsque Bajazet fut imprimé, Mme de Sévigné l'envoya à Mme de Grignan, en lui disant : « Si je pouvais vous envoyer la Champmélle, vous trouveriez la tragédie meilleure ; mais sans elle, elle perd la moitié de son prix. »

On a prétendu que la mort de Monaldeschi, que la reine Christine fit assassiner à Fontainebleau, après lui avoir montré quelques lettres qu'il avait écrites et lui avoir reproché son infidélité, avait donné à Racine l'idée de la fameuse scène du cinquième acte entre Roxane et Bajazet ; mais rien n'est moins prouvé que cette assertion.

BAJET s. m. (ba-jè). Moll. Nom d'une espèce d'huître qu'on trouve dans les mers du Sénégal.

BAJETTI (Jean), compositeur milanais et directeur du théâtre de la Scala, est auteur de deux opéras joués à Naples et qui réussirent peu. Il a écrit nombre de morceaux de danse pour les ballets en collaboration avec Panizza Croft et Pugnè.

BAJOCASSES ou BODIOCASSES. Peuple de la Gaule Lyonnaise II, dans le pays qui forme actuellement le département du Calvados. La capitale était Avgustodurum, aujourd'hui Bayeux.

BAJOCOCCO s. m. (ba-jok-ko — corrupt. de l'ital. baiocco). Métrol. Petite monnaie des Etats-Romains. Son titre ! elle ne rapporte pas un bajocco. (Alex. Dumas.) Le baron traversa triomphalement les groupes, qui l'appelaient Excellence pour avoir un bajocco. (Alex. Dumas.) V. BAIQUE.

BAJOIRE s. f. (ba-joua-re — corrupt. de baisoir, parce que les deux têtes semblent se baisier). Numism. Médaille ou monnaie à deux têtes affrontées, c'est-à-dire placées face à face ou superposées et de profil. On a frappé des BAJOIRES en France, sous Henri IV. Les BAJOIRES les plus connues sont celles des Pays-Bas. On donnait jadis le nom de BAJOIRE à une monnaie d'argent de Genève.

BAJON, médecin et naturaliste français, mort vers la fin du XVIII^e siècle. De 1763 à 1775, il séjourna à la Guyane comme chirurgien major, s'occupa d'histoire naturelle, et fut nommé correspondant de l'Académie des sciences. Il a publié ses observations sous ce titre : Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne et de la Guyane française (Paris, 1777-1778, 2 vol. in-8°). Cet ouvrage fut traduit en allemand.

BAJOU s. m. (ba-jou). Navig. La plus haute des barres du gouvernail d'un bateau foncet.

BAJOUE s. f. (ba-joû — rad. bas et joue). Mamm. Partie de la tête d'un quadrupède qui s'étend de l'œil à la mâchoire. Se dit particulièrement du veau et du cochon.

— Par dénigr. Joue d'homme ou de femme pendante ou fortement prononcée : Le fermier avait une figure qui ressemblait à celle de Louis XVIII, à fortes BAJOUES rubicondes. (Balz.) Ses flasques BAJOUES et ses favoris tremblaient au brant d'une mâchoire encore bien garnie. (Th. Gaut.)

— Techn. Chacune des éminences qui se trouvent aux jumelles de la machine employée à la préparation du plomb dont on garnit les vitreaux.

BAJOYERS s. m. (ba-joa-ié). Archit. hydraul. Nom des deux massifs en maçonnerie ou en bois qui forment les parties latérales d'une écluse : Les BAJOYERS ont, près de leurs extrémités, un vide pour loger les portes busquées. Les BAJOYERS devant résister à la poussée de l'eau en dedans de l'écluse et à la poussée des terres en dehors, on apporte un grand soin à leur confection. On disait autrefois jouillère. « Bajoyer de rive ou de terre, Celui qui est le plus rapproché du rivage. » Bajoyer de large, Celui qui en est le plus éloigné.

— Par ext. Mur ou pisé à l'aide duquel on consolide les berges d'une rivière, aux abords d'un pont, pour empêcher le courant de se dévier et d'attaquer le pont.

— Hist. eccl. Officiel des évêques ou des abbés. « Dans les monastères, se disait du procureur et de celui qui faisait les fonctions de moniteur.

BAJTAI (Antoine), juriconsulte et historien hongrois, né en 1717, mort en 1775. Il était professeur d'histoire et d'antiquité à Vienne et fut chargé d'enseigner l'histoire à l'archiduc, depuis l'empereur Joseph II. Il écrivit pour son élève une Histoire secrète de la Hongrie qui est restée manuscrite. On a imprimé de lui : Specimen rationis in historicis institutionibus susceptis. (Vienne, 1750).

BAJULE s. m. (ba-ju-le — du lat. bajulus, celui qui porte). Hist. Ministre, régent.

— Hist. eccl. Celui qui, dans les processions, portait la croix ou le chandelier.

— Ce vieux mot a eu toutes les significations de baile et bailli, qui en sont des formes différentes.

— Encycl. Le mot bajule, qui est aujourd'hui hors d'usage, servait à désigner chez les Romains celui dont le métier était de porter les fardeaux. Il désigna ensuite celui qui, dans la famille romaine, était chargé de porter les paquets, les lettres, etc., enfin de faire les commissions ; ensuite il passa du sens propre au sens métaphorique, et, à l'époque du Bas-Empire, on désignait sous ce nom celui qui était spécialement chargé de l'éducation du prince héritier présumptif de la couronne. Il y avait le grand bajule et les simples bajules ; le premier était le précepteur en chef, les autres n'étaient que sous-précepteurs. Charlemagne emprunta ce nom à l'empire grec et donna Arnulphe pour bajule à son fils, Louis-le-Débonnaire. Dans la suite, on appliqua ce nom à tout magistrat chargé du gouvernement d'une province ; c'était le synonyme de bailli.

BAJZA (Antoine), poète et historien hongrois, né à Szucs, le 31 janvier 1804, mort en mars 1858, débuta par une série d'articles insérés dans l'almanach littéraire de Kisfaludy, Aurora, dont il fut rédacteur en chef de 1830 à 1837. En même temps il collaborait aux Feuilles critiques, à l'Athenum et plus tard à l'Observateur. En 1835 il fit paraître un recueil de Poésies, qui a eu de nombreuses éditions. Précédemment, il avait publié une collection des Théâtre étrangers (Pesth, 1830), qui lui valut, en 1837, la place de directeur du nouveau théâtre national de Pesth. Membre ordinaire, dès 1832, de l'Académie hongroise, ainsi que membre très-actif de la société Kisfaludy, il a rédigé et édité à Leipzig, en 1847, l'almanach de l'opposition : Ellenor (le Contrôleur). En 1848, Kossuth le

nomma rédacteur de la feuille semi-officielle Kossuth hírlapja, dans laquelle il fit preuve d'un grand talent de publiciste. On doit encore à cet écrivain, qui s'est beaucoup occupé des travaux historiques : Une Bibliothèque historique (Pesth, 1843-1845, 6 vol.), contenant la traduction de plusieurs documents étrangers ; le Nouveau Plutarque (Pesth, 1845-1847), d'après les ouvrages allemands ; enfin une Histoire universelle, rédigée d'après les travaux de Schlosser, Heeren et Rotteck.

BAKARITE s. m. (ba-ka-rite — rad. Bakari, n. pr.). Hist. relig. Sectaire musulman qui reconnaît comme légitimes l'imam Mohammed al Bakari et son fils.

BAKCHIZ ou BAKCHIS s. m. (bak-chiz — mot ar.). Gratification, pourboire, en Orient : On suppose en outre que cette eau guérit de la lèpre ; de pauvres femmes, qui se tiennent près de la source, vous en offrent une tasse moyennant un léger BAKCHIZ. (Gér. de Nerv.)

BAKE (Laurent), poète hollandais, né à Amsterdam, mort en 1714. On a de lui des poésies bibliques sous le titre de Recueil de saints cantiques (1682), et des Mélanges poétiques publiés en 1737, et qui sont également fort estimés.

BAKE (Jean), savant philologue hollandais, né à Leyde, en 1787, eut pour maître l'illustre Wytenbach. Professeur de littérature grecque et latine à l'université de Leyde depuis 1815, il est membre de l'Institut des Pays-Bas et de l'Académie des sciences. Outre des écrits de politique et d'économie politique, on lui doit des dissertations et des commentaires critiques, ainsi que des éditions, estimées, de Posidonius, de l'astronome Cléomède, du traité des Lois de Cicéron, etc. Collaborateur du grand recueil philologique, Bibliotheca critica nova (Leyde, 1825-31, 5 vol.), il a publié et composé un autre grand ouvrage d'érudition classique : Scholia hypomnemata (Leyde, 1837-1852, 4 vol.).

BAKEL, nom d'un fort connu aussi sous le nom de Galam, construit en 1819 sur la côte du Sénégal, à 720 kil. environ de Saint-Louis, dans le but d'établir des relations de commerce avec les populations de l'Afrique centrale. M. Raffelin, qui le visita il y a quelques années, le dépeint comme très-malsain. On troque à Bakel de la gomme, de l'or, de la cire et des peaux. Les marchandises données en échange sont ces produits de pacotille dont les nègres sont si avides : verroteries, cotonnades, mousselines, calicot, quincaillerie, tabac, poudre, etc.

BAKEL, petite ville de la colonie française du Sénégal, arrond. de St-Louis, 570 hab. — Poste militaire pour protéger les marchands qui se rendent aux escales où se fait le commerce de la gomme.

BAKELEY s. m. (ba-ke-lè). Mamm. Nom d'une espèce de bœuf de l'Inde et du Cap, que les Hottentots utilisent comme bête de somme. On dit aussi BAKELLY.

BAKER (Richard), historien anglais, né en 1568, mort en 1645, auteur d'une Chronique des rois d'Angleterre, ouvrage médiocre, mais qui eut un prodigieux succès.

BAKER, voyageur anglais du XVII^e siècle, partit en 1563 pour les côtes de la Guinée, fit ensuite un second voyage au service d'une compagnie commerciale, et, après une suite d'aventures et de souffrances de toute nature, fut recueilli par un vaisseau français, et mourut en Angleterre en 1580. Il a donné une Relation fort curieuse de ses voyages (1583).

BAKER (David), bénédictin et juriconsulte anglais, né en 1575, mort en 1641. Profondément érudit, il avait formé d'immenses recueils de matériaux, particulièrement sur l'histoire ecclésiastique de l'Angleterre. Ses travaux, auxquels il n'avait sans doute pas mis la dernière main, sont restés inédits. Mais beaucoup d'auteurs en ont profité, surtout Reyner et Cressy, qui n'ont fait que les mettre en ordre, l'un dans son Apostolat des bénédictins, l'autre dans son Histoire de l'Eglise d'Angleterre.

BAKER (Thomas), mathématicien anglais, né vers 1625, mort en 1690. Il a publié, en 1684, un traité intitulé : La Clef géométrique ou la porte des équations ouverte, ouvrage qui n'est pas sans mérite.

BAKER (Thomas), érudit anglais, né à Crook, en 1656, mort en 1740. Il avait fait de profondes études dans les antiquités anglaises, et il avait rassemblé, notamment, plus de 40 vol. in-folio de matériaux pour écrire l'Histoire de l'université de Cambridge, matériaux qui ont été conservés dans la bibliothèque de cette université. Son principal ouvrage a pour titre Réflexions sur la science ; il a été traduit en français, par Berger, sous le titre de Traité de l'incertitude des sciences, (1714). Cet ouvrage embrasse l'universalité des connaissances humaines ; mais il est bien au-dessous de sa réputation, qui s'est maintenue surtout à cause de la pureté du style.

BAKER (Henri), naturaliste anglais, mort en 1774, auteur d'un ouvrage intéressant, traduit par le père Pézenas (1754) sous le titre de : le Microscope mis à la portée de tout le monde. Il y a consigné le résultat de recherches intéressantes sur la cristallisation, qui lui ont mérité, en 1744, le prix de Copley. On a aussi de lui quelques poésies qui ont été publiées en 1725 et 1726.

BAKER et JARVIS, petit groupe d'îlots de l'océan Pacifique, dans la Polynésie, situé par 5° 50' de latitude S. et 158° de longitude O., au N.-O. des îles Marquises. Ce groupe se compose d'une vingtaine d'îlots ou récifs de corail, sans végétation, sans habitants, mais qui renferment des gisements de guano d'un grand prix pour l'agriculture. D'après le dire des compagnies américaines qui, depuis l'année 1858, se sont formées pour l'exploitation du précieux engrais, les dépôts y paraissent énormes et pourraient fournir au moins trois millions de tonnes. En vertu de l'acte du congrès américain du mois d'août 1856, les îles Baker et Jarvis sont regardées comme dépendances des Etats-Unis.

BAKÉRINE s. f. (ba-ké-ri-ne). Inf. Genre d'animalcules microscopiques.

BAKEWELL (Robert), agronome anglais, né en 1726, à Dishley, dans le comté de Leicester, mort en 1795. Il fit de belles expériences sur le croisement des races bovines et ovines, et remporta les premiers prix dans un grand nombre de concours agricoles. Un de ses plus beaux titres de gloire est d'avoir créé la race à laquelle on a donné son nom ou celui de race de Dishley, qui se reconnaît à la délicatesse de la chair, à la légèreté des intestins et à une disposition à l'assouplissement. Il s'occupa aussi des perfectionnements des races bovines et porches.

On raconte que le roi d'Angleterre, ayant entendu parler des résultats extraordinaires obtenus par Bakewell, le fit venir un jour en sa présence. Après l'avoir complimenté sur ses talents d'éleveur, il lui manifesta le désir de posséder un taureau d'une couleur qu'il indiqua et portant, à la tête et sur les flancs, des taches d'une grandeur et d'une couleur déterminées : « Croyez-vous, lui dit-il, qu'il soit possible d'obtenir un tel résultat ? et combien d'années me demanderiez-vous pour me présenter le taureau que je viens de décrire ? » Bakewell resta quelques instants sans répondre ; il pensait sans doute à la difficulté de l'entreprise, au choix du taureau et de la vache avec lesquels il pourrait commencer son expérience, au nombre de générations qui permettraient d'approcher d'abord du but, puis enfin de l'atteindre. Quand il eut bien réfléchi, il dit au roi : « Sire, je vous amènerai votre taureau dans..... ans. » Prit-il tenir sa parole ? Nous ne savons, mais il est permis de croire que, s'il ne la tint pas, c'est que le temps lui manqua. Et puis, Bakewell pouvait toujours dire in petto, comme le charlatan de la fable : « D'ici là, le roi, le taureau ou moi, nous mourrons. » Quoi qu'il en soit de l'histoire ou de la fable du taureau, il est aujourd'hui à peu près certain que Bakewell mettait en partie en pratique la future théorie de Darwin.

BAKEWELL (RACE DE). Cette race de moutons, encore connue sous le nom de race de Dishley, au New-Leicester, a été créée dans le comté de ce nom, à la ferme de Dishley, par Robert Bakewell. Cette contrée présente un sol fertile, un climat doux et de riches herbages. A l'aide de ces influences heureuses, Bakewell a transformé l'ancienne race du pays. Il commença ses travaux en 1755, et en 1760 il loua des bœufs à raison de 20 à 25 fr. par tête. En 1768, son industrie lui rapportait 1,000 souverains (25,000 fr.) ; en 1789, il loua trois bœufs 1,200 souverains, et retira alors plus de 170,000 fr. du louage de ses bœufs. On ne connaît pas les moyens qu'employa Bakewell pour améliorer son troupeau. Cependant, on pense qu'il mit quelquefois en pratique les croisements sur une grande échelle et souvent la consanguinité. Il avait appris, par l'observation, qu'il existe un rapport constant entre certaines formes et la facilité à se bien nourrir ; c'est pourquoi il recherchait les animaux qui lui convenaient le mieux par leur conformation, quelle qu'en fût l'origine. En même temps qu'il employait les croisements et les appareillages, il ne négligeait pas le régime. Il plaçait son troupeau dans des herbages fertiles et plutôt humides que secs, conditions les plus favorables au développement du tissu grasseux. Bakewell ne s'attachait qu'à des bêtes précoces, donnant une grande quantité de viande en proportion du poids du corps, et négligeant complètement les qualités qui tiennent au lamage et au poids des animaux. Mais, plus d'une fois, au lieu de bêtes molles, lymphatiques, grasseuses et robustes, il obtint des bêtes débiles, hydropiques ou disposées à le devenir. « Le mouton Dishley est remarquable, dit M. Magne, par son corps ramassé, assez court, aussi épais de droite à gauche que de haut en bas, ce qui le fait paraître cylindrique ; par sa côte ronde, son garrot épais et peu sorti, sa région sternale épaisse, aplatie ; son abdomen peu développé, son poitrail ouvert, ses lombes larges, son cou court, grêle et complètement caché avant la tonte ; par sa tête petite, sans cornes, à chanfrein droit, et paraissant directement attachée au tronc, lorsque le corps est couvert de laine. Le squelette est ample, et cependant léger, car les os sont minces, ce qui rend la poitrine et le bassin spacieux, et offre une large surface aux muscles qui fournissent la meilleure viande, sans que cependant les os soient lourds. Cette ampleur du squelette, avec la petitesse des os, forme une des plus précieuses qualités de ce bœuf : il en résulte que les viscères placés dans la poitrine peuvent bien fonctionner et qu'il existe de vastes emplacements, sur le dos et les lombes, pour